

Le territoire, le photographe & le paysage



Le Caue a engagé, en 2012, la réalisation d'un observatoire départemental des paysages. Il s'agit de constituer un fonds photographique alimenté par des prises de vues régulièrement reconduites pour aboutir à 3 types de séries chronologiques.

- Une sélection de 90 points de vue fixes répartis en Haute-Savoie est établie selon une logique de 9 unités paysagères et fait l'objet d'une reconduction régulière. Ces 9 ensembles (Chablais Lémanique, Massifs du Chablais et du Giffre, Pays du Mont-Blanc et Haute-Vallée de l'Arve, Basse-Vallée de l'Arve, Genevois, Plateau des Bornes, Avant-Pays Haut-Savoyard, Massif des Bornes-Aravis, Cluse du lac d'Annecy-Bauges) ont été déterminés selon des cohérences géographiques et culturelles distinctes. Ce projet s'inscrit dans le cadre méthodologique de l'observatoire photographique national.

- Un travail de prises de vues est laissé au libre choix du photographe Sylvain Duffard.

- A partir d'œuvres d'art et de vues anciennes représentant des sites majeurs du département, Sylvain Duffard, à travers son objectif, témoigne de l'évolution du regard porté sur ces paysages. www.observatoire.paysages74.fr

En 2014, le CAUE a réalisé en partenariat avec le Conseil général de la Haute-Savoie l'exposition Le territoire, le photographe et le paysage dans une première version scénographiée pour le château de Clermont. Elle présentait l'histoire de la commande publique de photographies de paysages en France et était complétée par les prises de vues de l'unité paysagère de l'Avant-Pays haut-savoyard. Rééditée en mai 2015 dans une forme itinérante, cette exposition reprend le thème central pour finalement amener le visiteur à découvrir les prises de vues réalisées en 2012 et 2013 sur d'autres unités.

L'objectif de cette exposition itinérante est double : dynamiser et valoriser le travail évolutif de l'observatoire des paysages de Haute-Savoie et augmenter progressivement le corpus des tirages photographiques de chaque unité paysagère.

DESCRIPTIF TECHNIQUE

L'exposition se compose de 16 bâches imprimées (largeur : 118 cm, hauteur : 176.5 cm) accrochées sur des grilles (fournies) à l'aide de tendeurs.

Les 15 photos des entités paysagères sont imprimées sur papier photo collées sur dibon (largeur : 88 cm, hauteur : 60 cm). Elles sont présentées sur des plaques pvc (largeur : 118 cm, hauteur : 92 cm) qui sont accrochées sur des grilles (fournies). Un 16^e tirage présente l'unité paysagère.

Surface : Cette exposition nécessite 37.5 m linéaire soit un espace de 75 m²

Transport : véhicule type « kangoo »

Conditionnement : les tirages photos sont emballés dans du papier bulle

Montage : 1/2 journée à 1 personne.

Démontage : 2 h à 1 personne.

Condition de prêt

Le CAUE met gratuitement à disposition cette exposition. Une convention sera signée entre les deux parties pour préciser les conditions de prêt et de transport.

Le transport aller et retour, l'assurance clous à clous (valeur 5 000 euros), le montage et le démontage, la communication sont à la charge de l'emprunteur.

Communication

Des éléments graphiques sont fournis, sur demande, par le CAUE de Haute-Savoie pour la réalisation d'invitations, d'affiches ou tout autre support de communication. Le logo du CAUE et la mention « Exposition produite par le CAUE de Haute-Savoie » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

Pour tous renseignements complémentaires prendre contact avec Dany Cartron
(tél : 04 50 88 21 12 / mail : culture@caue74.fr)